



REGLEMENT 2019 GRAND NATIONAL DRESSAGE



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

I. GENERALITES

- A. Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecurie. Simple et facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant les meilleurs concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.
- B. Le Grand National se court sur **7 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix** support du challenge Grand National.
- C. Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.
- D. Définition d'une Ecurie :
Une Ecurie Grand National est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou plusieurs partenaires, personne physique ou morale d'une équipe de cavaliers, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité. Un 3^{ème} cavalier des catégories Poney, Minime, Junior ou Jeune Cavalier peut être ajouté à l'écurie, il contribue à l'ajout de point bonus et bénéficie des avantages d'engagement. **Un cavalier ne peut courir que pour une seule Ecurie par saison.** Excepté pour les Juniors et moins, seuls les cavaliers **titulaires d'une licence de compétition PRO** peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Grand National. Le changement de cavalier pour une écurie est possible jusqu'au jeudi 1^{er} juin 2019, uniquement si le cavalier concerné n'a pas concouru dans une épreuve support du Grand National ou dans une épreuve contribuant au point bonus pour le classement général.
Une Ecurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal. Après inscription, une Ecurie conserve son nom principal au cours de la saison. Il est **possible en cours de saison d'ajouter un second nom commercial** au nom principal sous lequel l'inscription a été faite. Les logos publicitaires des Ecuries sur le cheval et sur les cavaliers sont libres en taille et en nombre.



- E. Inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2019 :
L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie dans le Grand National 2019 vaut acceptation du présent règlement. Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur <http://grandnational.ffe.com/S-inscrire>
Le montant de l'inscription et de l'adhésion à la FFE d'une Ecurie, pour la saison en sus des droits d'engagement dans les concours, est de **800 € pour le dressage sans majoration pour l'inscription d'un 3^{ème} cavalier**.
La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Ecurie au Grand National en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Ecurie participe. L'Ecurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Ecurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription).
- F. Engagement d'une Ecurie dans une étape du Grand National 2019 :
La participation en Ecurie au Grand National ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant au programme du concours. Chaque Ecurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix, par leurs propres comptes engageurs.
- G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.
- H. Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir participé au moins à 4 étapes et au Master Pro / Grand National de Vierzon. Les deux cavaliers doivent avoir terminé, au cours de l'année au moins une épreuve Pro Elite Grand Prix du Grand National.
- I. Seuls les **5 meilleurs classements** d'une Ecurie comptent pour le classement général. En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.
- J. Une dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve Pro Elite GP dès lors qu'au moins un des cavaliers de l'écurie obtient une moyenne minimum de 67 %. En dessous de cette moyenne, la dotation est ramenée à 50% du montant initial. Les sommes non distribuées seront ajoutées à la dotation des trois premières écuries du classement général.
- K. Le GN est un circuit à vocation de formation, la dotation d'étape Grand National FFE est ramenée à 50% aux écuries dont le cheval qui a obtenu le classement est âgé de 14 ou plus sauf s'il est monté par un cavalier de 30 ans ou moins.
- L. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.
- M. Si une étape est annulée en cours de saison, la dotation d'étape FFE sera redistribuée aux 8 premières Ecuries du classement général. Dans ces cas là, la dernière étape du circuit compte double en terme de participations et de points.

II. PROGRAMME

Le programme est à concevoir sur deux ou trois jours, avec la Direction Technique Nationale. Les épreuves 7 ans ne sont pas obligatoires si le Championnat de France a déjà eu lieu.



La saisie de la DUC est faite par l'organisateur et l'ouverture aux engagements par la FFE après validation. Les épreuves obligatoires se déroulent sur la même carrière appelée Carrière du Grand National.

Programme type

Les épreuves 7 ans (réservées aux chevaux de 7 ans) doivent être obligatoirement programmées dans l'ordre suivant : 7 ans A puis 7 ans B le lendemain. Les jours restent au choix de l'organisateur.

Date	Epreuves obligatoires					Epreuves facultatives
VENDREDI					Pro 1 GP ou Pro 1 Préliminaire	
<i>Particularités</i>					<i>Non obligatoire pour les concurrents</i>	
SAMEDI	Amateur Elite Préliminaire A partir de 10h00	Juniors As Jeunes 1 - préliminaire	Jeunes Cavaliers As Jeunes Elite – Pro 2 Préliminaire	As Jeunes 3 - Imposée	Pro Elite GP Fin Entre 16h30 et 18h*	As Jeunes 2 – Préliminaire As Poney Elite Imposé et Libre**
<i>Particularités</i>					Comptant pour l'attribution des points du Grand National	
DIMANCHE	Amateur Elite Grand Prix* Entre 10h00 et 17h00	Juniors As Jeunes 1 – Grand Prix	Jeunes Cavaliers As Jeunes Elite - Pro 2 Imposée	As Jeunes 3 - Grand Prix	GPS et Libre Avant 16h	As Jeunes 2 – Grand Prix As Poney Elite GP et Libre**
<i>Particularités</i>					<i>Non obligatoire pour les concurrents mais attribuant des points pour le classement GN</i>	

* les horaires sont à préciser avec le service Communication FFE, l'épreuve Amateur Elite Grand Prix doit se tenir immédiatement avant l'épreuve Pro Elite Libre sur la même piste. Les épreuves As sont définis par les règlements de la Tournée des As Jeunes et Tournée des As Poney.

** l'épreuve Libre est à programmer soit le samedi avec l'Imposée, soit le dimanche avec le Grand Prix.

III. OFFICIELS DE COMPETITION

- **5 juges pour les épreuves Pro Elite, 7 ans et, si possible, As** : FEI ou FFE National Elite désignés et pris en charge par la FFE, dont au moins un juge étranger de label I ou IO. Un juge ne peut pas officier plus de trois fois sur le Grand Tour d'un Grand National.



- **1 commissaire** : pour le contrôle des embouchures, des détentes et l'appel des concurrents aux 10'.
- **1 superviseur** : nommé et pris en charge par la FFE, il anime une réunion de debriefing des juges avec le Président du jury à l'issue de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. L'organisateur prévoit le temps et l'espace réservés nécessaires pour la bonne tenue de cette réunion. Les protocoles sont distribués après la tenue de cette réunion. Il peut officier en tant que juge sur des épreuves du concours autre que le Grand Prix.

IV. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

Tout cavalier appartenant à une Ecurie inscrite dans le Grand National 2019 peut effectuer, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du concours :

- Tout changement de cheval gratuitement,
- Tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût,
- Tout engagement terrain sans coût supplémentaire.

V. DOTATIONS

- **A la charge de l'organisateur**

Epreuve	Dotations à la charge de l'organisateur
Pro Elite Grand Prix	Au moins 4000€, répartis conformément au tableau type des prix par tiers selon l'article <u>5.11C des Dispositions Générales du Règlement des compétitions de la FFE 2019.</u>

L'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 8 prix aux concurrents.

Dans les autres épreuves du programme du Grand National : les dotations doivent être appropriées, attractives et distribuées conformément au tableau type de répartition des prix par tiers, selon l'article 5.11C des Dispositions Générales du Règlement des compétitions de la FFE 2019.

- **A la charge de la FFE**

Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

DOTATION D'ETAPE FFE pour chaque Ecurie, en sus des gains de l'épreuve	
Total	5 000 €
1 ^{ère} Ecurie	1 300 €
2 ^{ème} Ecurie	1 100 €
3 ^{ème} Ecurie	900 €
4 ^{ème} Ecurie	600 €
5 ^{ème} Ecurie	400 €
6 ^{ème} Ecurie	300 €
7 ^{ème} Ecurie	200 €
8 ^{ème} Ecurie	200 €



Les dotations FFE sont attribuées sous condition de performance de 67 %. En deçà de cette moyenne, la dotation est ramenée à 50%.

La dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours. Elle est différente de la dotation épreuve.

Les résultats par étape sont gérés par FFE Compet et payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte de l'écurie**, créé à l'inscription de celle-ci.

DOTATION DU CLASSEMENT GENERAL FFE	
Total	18 000 €
1 ^{ère} Ecurie	5 500 €
2 ^{ème} Ecurie	4 000 €
3 ^{ème} Ecurie	2 500 €
4 ^{ème} Ecurie	1 400 €
5 ^{ème} Ecurie	1 300 €
6 ^{ème} Ecurie	1 200 €
7 ^{ème} Ecurie	1 100 €
8 ^{ème} Ecurie	1 000 €

La Dotation générale Grand National FFE sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.

Cette dernière est versée sur le compte de l'Ecurie.

Pour les épreuves 7 ans :

Epreuves	Dotations FFE – Répartition règlementaire -
Pro 3 / 7 ans A	800 €, prix créés à la charge de l'organisateur
Pro 3 / 7 ans B	1000 €, prix créés à la charge de l'organisateur

VI. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve. La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

Remise des **prix Grand National** :

- les 3 cavaliers représentant les 3 premières Ecuries entrent sur la piste ensemble du 3^{ème} au 1^{er} et viennent se placer derrière le podium.
- seul le meilleur cavalier de l'Ecurie est appelé à cheval.
- les cavaliers montent sur le podium du 3^{ème} au 1^{er}.
- le 2^{ème} et le 3^{ème} cavalier de l'Ecurie sont invités à monter sur le podium.
- les responsables et partenaires des trois premières Ecuries sont invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- les propriétaires des trois chevaux sont également invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- le groom du premier cavalier sera mis à l'honneur lors de la remise des prix.
- le ou les Jeunes classés (selon le règlement du Prix des Jeunes) font l'objet d'une annonce spécifique concernant le prix des Jeunes.

Puis remise des prix du Pro Elite Grand Prix.



VII. PRIX ET CHALLENGE DES JEUNES

Le prix des jeunes a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs cavaliers de 30 ans et moins participant au circuit, lors de chaque étape du Grand National 2019.

- Le prix des jeunes se court sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National de dressage,
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit :
 1. Etre âgé de 30 ans et moins dans l'année,
 2. Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National,
 3. Terminer sa reprise avec un minimum de 67 %.
- La FFE établit le classement Jeunes des participants sur la reprise Pro Elite Grand Prix. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes lors de chaque étape : 600€ au 1^{er}, 300€ au 2^{ème} et 150€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et sont payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Les 3 meilleurs jeunes sont annoncés à la remise des prix.
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2019 s'applique. Participer au prix et challenge des Jeunes ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.

Le challenge des Jeunes a pour objectif de récompenser le meilleur Jeune du circuit Grand National 2019 :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 4 meilleurs classements comptent pour le classement général.

VIII. CHALLENGE DES PROPRIETAIRES

Le challenge des propriétaires a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année du circuit du Grand National de Dressage 2019.

- Le challenge des propriétaires se fait sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de dressage est récompensé.

IX. CHALLENGE DES GROOMS

Ce challenge a pour objectif de récompenser le meilleur groom d'une écurie Grand National du circuit 2019.

- Le challenge des grooms se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.
- Le meilleur groom du Grand National de Dressage est récompensé.



X. REPARTITION DES POINTS ET CLASSEMENT GENERAL

Écuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans le Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	10 points
2 ^{ème} Ecurie	9 points
3 ^{ème} Ecurie	8 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les Ecuries se voient attribuer 1 point participatif.

Attribution de points bonus pour l'Ecurie:

- Un point si les deux cavaliers d'une Ecurie participent à l'épreuve Pro Elite Grand Prix,
- Un point par participation dans le GPS par cavalier,
- Un point par participation dans la Pro Elite Libre par cavalier (si un cavalier participe avec 2 chevaux différents dans le GPS et la Libre, une seule participation est prise en compte) + 1 point pour la meilleure écurie de l'épreuve Pro Elite Libre,
- Point bonus du cavalier Poney, Minime, Junior ou Jeunes cavalier : un point si le cavalier obtient 67 % dans l'épreuve As du samedi.

Les points sont cumulables. Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir participé au moins à 4 étapes dont l'étape de Vierzon. Seuls les **5 meilleurs classements** d'une Ecurie comptent pour le classement général.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.

Dernière étape Saint-Lô :

- **Ordre de départ de l'épreuve Pro Elite Grand Prix :**

Ordre inverse du classement provisoire des écuries après l'étape de Cluny.

- Partiront en premier les couples sans écurie (tirage au sort),
- Puis les couples n°2 (cf. classement permanent) de chaque écurie dans l'ordre inverse du classement provisoire des écuries.
- Puis les couples n°1 (cf. classement permanent) de chaque écurie dans l'ordre inverse du classement provisoire des écuries.

- **Classement Général pour les 8 premières places du Grand National : total des points des 5 meilleures étapes parmi les étapes 1 à 7.**



- Challenge des Jeunes :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes de 30 ans et moins en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix s'ils répondent aux trois critères cités précédemment de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Jeune	10 points
2 ^{ème} Jeune	9 points
3 ^{ème} Jeune	8 points
4 ^{ème} Jeune	7 points
5 ^{ème} Jeune	6 points
6 ^{ème} Jeune	5 points
7 ^{ème} Jeune	4 points
8 ^{ème} Jeune	3 points

Les Jeunes ayant terminé l'épreuve Pro Elite Grand Prix obtiennent 1 point participatif.

- Challenge des Propriétaires :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Cheval	10 points
2 ^{ème} Cheval	9 points
3 ^{ème} Cheval	8 points
4 ^{ème} Cheval	7 points
5 ^{ème} Cheval	6 points
6 ^{ème} Cheval	5 points
7 ^{ème} Cheval	4 points
8 ^{ème} Cheval	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.

- Challenge des Grooms :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 meilleurs grooms en fonction du classement de leur cavalier dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :



REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Groom	10 points
2 ^{ème} Groom	9 points
3 ^{ème} Groom	8 points
4 ^{ème} Groom	7 points
5 ^{ème} Groom	6 points
6 ^{ème} Groom	5 points
7 ^{ème} Groom	4 points
8 ^{ème} Groom	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les grooms se voient attribuer 1 point participatif.

Dans le cas où un cavalier figure deux fois au classement général de l'épreuve Pro Elite Grand Prix seul le meilleur classement est comptabilisé.

XI. AFFICHAGE DES NOTES

En vue d'optimiser la visibilité des épreuves de dressage, l'organisateur prévoit l'affichage en temps réel des notes et résultats sur chaque étape du Grand National de dressage.

La FFE est partenaire de la société WORLD SPORT TIMING (WST) pour effectuer cette prestation. L'organisateur est libre de faire appel à un autre prestataire sans bénéficier alors du partenariat FFE.

XII. DROIT A L'IMAGE

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

XIII. CALENDRIER

1	LE MANS BOULERIE JUMP	Pays de la Loire (72)	07 au 10 mars
2	HARAS DE JARDY	Ile-de-France (92)	04 au 07 avril
3	MACON CHAINTRE	Bourgogne-Franche-Comte (71)	07 au 09 juin
4	VIERZON	Centre Val de Loire (18)	04 au 07 juillet
5	COMPIEGNE	Hauts-de-France (60)	22 au 25 août
6	EQUIVALLEE HN DE CLUNY	Bourgogne-Franche-Comte (71)	13 au 15 septembre
7	SAINT-LÔ	Normandie (50)	08 au 10 novembre

